



Annnonce de colloque international de linguistique

APPEL A COMMUNICATIONS

La syntaxe des adverbes du français :

Aspects catégoriel et fonctionnel

Université Palacky, Olomouc (République Tchèque)

18 et 19 avril 2019

L'objectif de ce colloque est de contribuer à la discussion sur l'*adverbe* en s'attachant d'une part aux critères formels susceptibles de définir la catégorie elle-même, et d'autre part à ses différents modes de fonctionnements syntaxiques. La définition du thème de ce colloque se veut être suffisamment générale pour attirer un large éventail de contributions, tout en restant suffisamment précise pour permettre de relier les hypothèses des différents contributeurs.

Les problèmes de définition de la catégorie *adverbe*

De l'aveu de nombreux linguistes, l'*adverbe* fait figure de catégorie grammaticale « fourre-tout » (cf. notamment M. Wilmet, 1997 ; D. Creissels, 1988 ; J. Cervoni, 1990). L'étude de l'*adverbe* soulève le problème général de la partition des unités du lexique en classes morpho-syntaxiques. Plusieurs auteurs ont en effet souligné la porosité des frontières de l'*adverbe* et de la préposition (L. Melis, 2017 ; D. Leeman, 2008 ; D. Van Raemdonck, 2001), de la conjonction de subordination (D. Amiot, 2002), de l'adjectif (J. Feuillet, 1991 ; M. Delsaut, 2013), ou encore du déterminant (M. Gross, 1977 ; A. Carlier, 2010).

Il est également remarquable que certains adverbes modificateurs du verbe se comportent en réalité comme des « proformes », en vertu de leur caractère sous spécifié lexicalement et de leur rôle de substitut de syntagmes de diverses catégories. C'est le cas d'éléments comme *là, ainsi, alors, ici, personne, rien, nulle part, etc.*, et des adverbes interrogatifs, auxquels l'Approche Pronominale (C. Blanche-Benveniste *et al.*, 1984 ; 1990) a eu largement recours pour l'analyse de la syntaxe verbale. La catégorie des proformes peut également accueillir certains adverbes de temps (Il venait *autrefois/longtemps/toujours*) basés sur des noms temporels, tels que *temps, fois, moment, jour, semaine* (S. Kahane, 2010 ; D. Creissels, 1995). Lors de ce colloque, sont attendues des contributions qui, interrogeant les relations entre l'*adverbe* et d'autre(s) catégorie(s), vont dans le sens d'une reconfiguration des sous-classes d'*adverbes* telles qu'elles sont traditionnellement définies. Des communications questionnant le statut catégoriel de formes composées à partir d'un *adverbe* seraient également souhaitées, de même que des approches prenant en compte la perspective diachronique et les phénomènes de grammaticalisation.

La polyfonctionnalité de la catégorie *adverbe*

L'introduction de la notion d'« *adverbe de phrase* » (R. Jackendoff, 1972 ; R. Martin, 1973), établie sur la base de propriétés syntaxiques, a permis des progrès majeurs dans la classification des occurrences d'*adverbes* et a donné lieu à de nombreux essais de typologies



fonctionnelles distinguant plusieurs sous-types d'adverbes de phrase (H. Nølke (1990) pour un aperçu historique des travaux de classification). Si ces typologies s'attachent aux propriétés qui séparent les différentes classes fonctionnelles, certains auteurs se concentrent également sur ce qui lie ces dernières. C'est le cas notamment d'O. Ducrot (1980) qui, opérant une tripartition sémantique entre adverbe de constituant, d'énoncé et d'énonciation, observe que « tout adverbe d'énonciation en *-ment* est aussi adverbe de constituant et qu'aucun adverbe n'admet toutes les occurrences » (H. Nølke, 1990, p.122). Aussi constate-t-on que certains adverbes de degré dans des énoncés comme « il est vraiment/franchement bien, ce film » sont « à cheval » entre un fonctionnement d'adverbe de constituant et d'énonciation ; ou encore que les adverbes qui interviennent dans un mode de fonctionnement paradigmatissant à l'intérieur de la phrase font également intervenir, en tant qu'adverbe conjonctif, un paradigme au niveau discursif (H. Nølke, 1996). La problématique de la notion d'*adverbe de phrase* rejoint celle d'*adverbe incident* opposé à *adverbe intégré* (O. Bonami & D. Godard, 2007) selon des modalités qu'il conviendrait d'examiner.

Au regard des typologies fonctionnelles existantes (par exemple C. Molinier & F. Levrier, 2000 ; C. Guimier, 1996 ; P. Mertens, 2013), sont ainsi attendues des communications qui porteront sur la description de la polyfonctionnalité d'un adverbe particulier, en abordant éventuellement les problèmes d'ambiguïté de fonctionnements. Des études contrastives portant sur les langues romanes seront aussi appréciées.

À l'issue du colloque, une sélection de textes sera faite en vue d'une publication dans un numéro thématique de revue.

Bibliographie indicative

- AMIOT D. (2002), Quelles relations entre les catégories de l'adverbe, de la conjonction de subordination, de la préposition et du préfixe ?, *Verbum* 24-3, 295-308.
- BLANCHE-BENVENISTE C. & al. (1984), *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris, SELAF.
- BLANCHE-BENVENISTE C. & al. (1990), *Le français parlé, études grammaticales*, Paris, CNRS éditions.
- BONAMI O. & GODARD D. (2007), Quelle syntaxe, incidemment, pour les adverbes incidents ?, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 102, 255-284.
- CARLIER A. (2010), De *multum* à *beaucoup* : entre adverbe et déterminant nominal, in Tovina Lucia M. (eds.), *Déterminants en diachronie et synchronie*, Paris : Projet ELICO Publications, 31-54.
- CERVONI J. (1990), La partie du discours nommée adverbe, *Langue française* 88, 5-11.
- COLOMBAT B., éd., (1988), Les parties du discours, *Langages* 92.
- CONFAIS J. (1977), Libertés, ambiguïtés, contraintes dans la syntaxe de l'adverbe en français, *Zeitschrift Für Französische Sprache Und Literatur* 87, 20-42.
- CREISSELS D. (1988), Quelques propositions pour une clarification de la notion d'adverbe, *Cahiers de linguistique hispanique médiévale* 7, 207-216.
- CREISSELS D. (1995), *Éléments de syntaxe générale*, Paris, PUF.
- DELSAUT M. (2013), La tradition corse-t-elle la question de l'adjectif invarié jusqu'à un point de non-retour ?, *Travaux de linguistique* 67, 25-60.



- DUCROT O. (1980), Analyses pragmatiques, *Communications* 32, 11-60.
- EMONDS J. (1986), Les parties du discours en grammaire générative, *Recherches linguistiques de Vincennes* 14/15, 93-154.
- EMONDS J. (1987), Parts of speech in generative grammar, *Linguistic analysis* 17, 3-42.
- FEUILLET J. (1981), Peut-on parler d'une classe de l'adverbe ?, *La linguistique* 17, 19-27.
- FEUILLET J. (1991), Adjectifs et adverbes, essai de classification, *Travaux linguistiques du Cerlico* 3, 35-58.
- GEZUNDHAJT H. (2000), *Adverbes en -ment et opérations énonciatives. Analyse linguistique et discursive*, Berne, Peter Lang.
- GOES J. (2005), *L'adverbe, un pervers polymorphe*, Arras, Artois Presses Université.
- GROSS M. (1977), *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du nom*, Paris, Larousse.
- GUIMIER C. (1996), *Les adverbes du français. Le cas des adverbes en « -ment »*, Paris, Ophrys.
- JACKENDOFF R. (1972), *Semantic interpretation in generative grammar*, Cambridge, MIT Press.
- KAHANE S. (2010), Entre adverbes, noms et pronoms : le cas des modificateurs temporels. *Actes du CMLF 2010*, La Nouvelle Orléans, Paris, ILF, EDP Sciences.
- LAGARDE J.-P. (1988), Les parties du discours dans la linguistique moderne et contemporaine, *Langages* 92, 93-108.
- LEEMAN D. (2008), Prépositions du français : état des lieux, *Langue française* 157, 5-19.
- MARTIN R. (1973), Le mot *puisque* : notion d'adverbe de phrase et de présupposition sémantique, *Studia Neophilologica XLC*, 104-114.
- MELIS L. (2017), La préposition, *Encyclopédie grammaticale du français*, en ligne : encyclogram.fr.
- MERTENS P. (2013), A classification of French adverbs based on distributional, syntactic and prosodic criteria, *Linguisticae Investigationes* 36, 201-228.
- MOLINIER C. & LEVRIER F. (2000), *Grammaire des adverbes. Description des formes en « -ment »*, Genève-Paris, Droz.
- MOLINIER C. (2009), Les Adverbes d'énonciation. Comment les définir et les sous-classifier ?, *Langue française* 161, 9-21.
- MØRDRUP O. (1976), Une analyse non transformationnelle des adverbes en -ment, *Revue Romane* numéro spécial 11, Copenhague, Akademisk Forlag.
- NEF F. (1990), Problèmes de classification des adverbes d'un point de vue logique, *Langue française* 88, 51-59.
- NØLKE H., éd., (1990), Classification des adverbes, *Langue Française* 88.
- NØLKE H. (1990), Recherches sur les adverbes : bref aperçu historique des travaux de classification, *Langue française* 88, 117-127.
- NØLKE H. (1990), Les adverbiaux contextuels : problèmes de classification, *Langue française* 88, 12-27.
- NØLKE H. (1996), Les adverbes paradigmatiques révisés : non sur tout mais surtout sur *surtout*, *RASK* 4, 3-33.
- VAN RAEMDONCK D. (2001), Adverbe et préposition : cousin, cousine ?, *Travaux de linguistique* 42, 59-70.



WILMET M. (1997), *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

Comité scientifique

Gilles Corminboeuf (Université de Fribourg)

Huy Linh Dao (Inalco)

José Deulofeu (Aix-Marseille université)

Danh Thành Do-Hurinville (Université de Franche-Comté)

Josef Emonds (Université Palacky)

Sylvain Kahane (Université Paris Nanterre)

Karen Lahousse (KU Leuven)

Pierre Larrivée (Université de Caen Normandie)

Henning Nølke (Université d'Aarhus)

Frédéric Sabio (Aix-Marseille université)

Céline Vaguer (Université Toulouse - Jean Jaurès)

Conférenciers invités

Josef Emonds (Université Palacky)

Sylvain Kahane (Université Paris Nanterre)

Henning Nølke (Université d'Aarhus)

Calendrier

Date limite d'envoi des propositions de communication : 1er février 2019

Délai d'acceptation des communications : 20 février 2019

Tenue du colloque : 18 et 19 avril 2019

Modalités de soumission des propositions de communication

– Rédiger de une à deux pages, en Times 12, interligne simple, bibliographie incluse (six références maximum).

– Envoyer les propositions anonymisées en format docx à l'adresse électronique suivante : fanny.adamlafontaine@gmail.com, en précisant dans l'objet « proposition de communication/poster » et dans le message les coordonnées, le rattachement institutionnel et le titre.

Frais d'inscription au colloque

80 euros (les frais d'inscription comprennent les deux repas du midi et les pauses sucrées des quatre demi-journées)